

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 1 mars 2013
(convocation du 22 février 2013)

Aujourd'hui Vendredi Premier Mars Deux Mil Treize à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, M. HURMIC Pierre, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. RESPAUD Jacques, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel à partir de 11h20
M. DAVID Alain à Mme LIMOUZIN Michèle à partir de 11h00
M. BOBET Patrick à M. JUNCA Bernard
M. LAMAISON Serge à Mme BALLOT Chantal
M. SAINTE-MARIE Michel à M. BAUDRY Claude
M. SOUBIRAN Claude à M. DUPRAT Christophe
Mme LACUEY Conchita à M. TOUZEAU Jean à partir de 10h25
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme BREZILLON Anne jusqu'à 10h35
M. CAZENAVE Charles à Mme COLLET Brigitte
M. COUTURIER Jean-Louis à M. EGRON Jean-François
M. DAVID Jean-Louis à M. SOLARI Joël
Mlle DELTIMPLE Nathalie à M. DUBOS Gérard

M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul
Mme HAYE Isabelle à M. HURMIC Pierre
M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL Clément
M. LAGOFUN Gérard à M. HERITIE Michel
Mme LAURENT Wanda à M. BOUSQUET Ludovic jusqu'à 10h15
M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
Mme PARCELIER Muriel à Mme PIAZZA Arielle
M. POIGNONEC Michel à M. PUJOL Patrick
M. REIFFERS Josy à Mme TOUTON Elisabeth
M. RESPAUD Jacques à Mme DIEZ Martine jusqu'à 10h25
M. ROBERT Fabien à Mme FAYET Véronique

EXCUSES :

LA SEANCE EST OUVERTE

**TALENCE - Immeuble bâti sis 67 rue Bourgès cadastré AS 838 et 839 -
Acquisition amiable - Décision - Autorisation**

Monsieur TOUZEAU présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Madame Esther PANIER-MOREAU est propriétaire d'un immeuble bâti à usage d'habitation situé 67 rue Bourgès sur le territoire de la commune de TALENCE.

Ce bâtiment de type échoppe bordelaise est implanté sur une parcelle cadastrée AS 838 et 839 d'une contenance totale de 197 m².

Une partie du bâtiment étant frappé par l'alié T 884 du POS) madame PANIER-MOREAU s'est tournée vers la Communauté Urbaine de Bordeaux en lui demandant de procéder à l'acquisition de sa propriété.

Au terme des pourparlers un accord amiable pourrait être enregistré avec la propriétaire moyennant le prix de 200 000 euros accepté par France Domaine pour un bien libre de toute occupation.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU les disposition du Code Général des Collectivités Territoriales

VU la servitude d'utilité publique au titre de l'alignement de la rue Bourgès

VU l'avis de France Domaine n°2011-522V2374 du 12 septembre 2012

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT

L'intérêt pour la Communauté Urbaine de Bordeaux pour terminer l'aménagement de la rue Bourgès à TALENCE de maîtriser par voie amiable l'immeuble bâti sis 67 rue Bourgès.

DECIDE

Article 1 :

L'immeuble bâti à usage d'habitation sis 67 rue Bourgès à TALENCE, cadastré AS 838 et 839 appartenant à Madame Esther PANIER-MOREAU est acquis à l'amiable moyennant le prix de 200 000 euros net vendeur accepté par France Domaine, pour un bien libre de toute occupation.

Article 2 :

Monsieur le Président est autorisé à signer l'acte d'acquisition et tous autres documents afférents à cette transaction.

Article 3 :

La dépense résultant de cette acquisition sera prise en charge par les crédits inscrits au Budget de l'exercice en cours (Chapitre 21, Compte 2115, Fonction 8240, CRB UC 32).

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 1er mars 2013,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
12 MARS 2013

PUBLIÉ LE : 12 MARS 2013

M. JEAN TOUZEAU